Envoyé en préfecture le 01/08/2026
Reçu en préfecture le 01/08/2026
Publié le
ID : 056-215600487-20260605-D08_050626-DE

LE CROISTY
Ar C'hroesti

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU CROISTY

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 – en exercice : 15 – ayant pris part à la délibération : 11

N° 08/05.06.26

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur René GRY, Maire.

Date de convocation : 2 juin 2026.

Présents : René GRY, Gérard RIO, Isabelle PRIGENT, Sophie LE CORRE, Françoise DESMOULIERES, Gaël GUEGUEN, Anthony LE SAUTER, Olivier BARACH, Cindy SODINI, Cindy BILLE, Amélie DUPRE.

Absents et excusés : Didier LE GOUIC, Frédéric LACROIX, Danny VAN LABEKE-LE DILY et Lolita EVRARD

Madame Amélie DUPRE a été nommée secrétaire.

Objet de la délibération : Election des délégués du Conseil Municipal à la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Le Président expose à l'assemblée la volonté de Cindy SODINI de faire partie de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale. Le nombre de délégués serait ainsi porté à cinq.

Vu la délibération du 21/03/2026 qui a élu 4 délégués (Amélie DUPRE, Françoise DESMOULIERES, Gaël GUEGUEN, Isabelle PRIGENT),

Le Conseil Municipal,

Appelé à élire, parmi ses membres, la déléguée Cindy SODINI pour faire partie de la Commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale, la désigne en tant que telle.
La commission est ainsi composée de :

- Amélie DUPRE,
- Françoise DESMOULIERES,
- Gaël GUEGUEN,
- Isabelle PRIGENT,
- Cindy SODINI

Adoptée à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 01/08/2026
Reçu en préfecture le 01/08/2026
Publié le
ID : 056-215600487-20260605-D08_050626-DE

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Sous-préfecture le :

Et publication ou notification le :

Pour extrait conforme,

A Le Croisty, le 05/06/2026.

Le Maire,

GRY René,

MAIRIE de LE CROISTY (MORBIHAN)